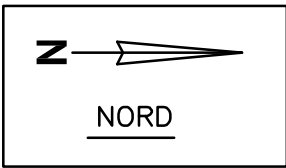
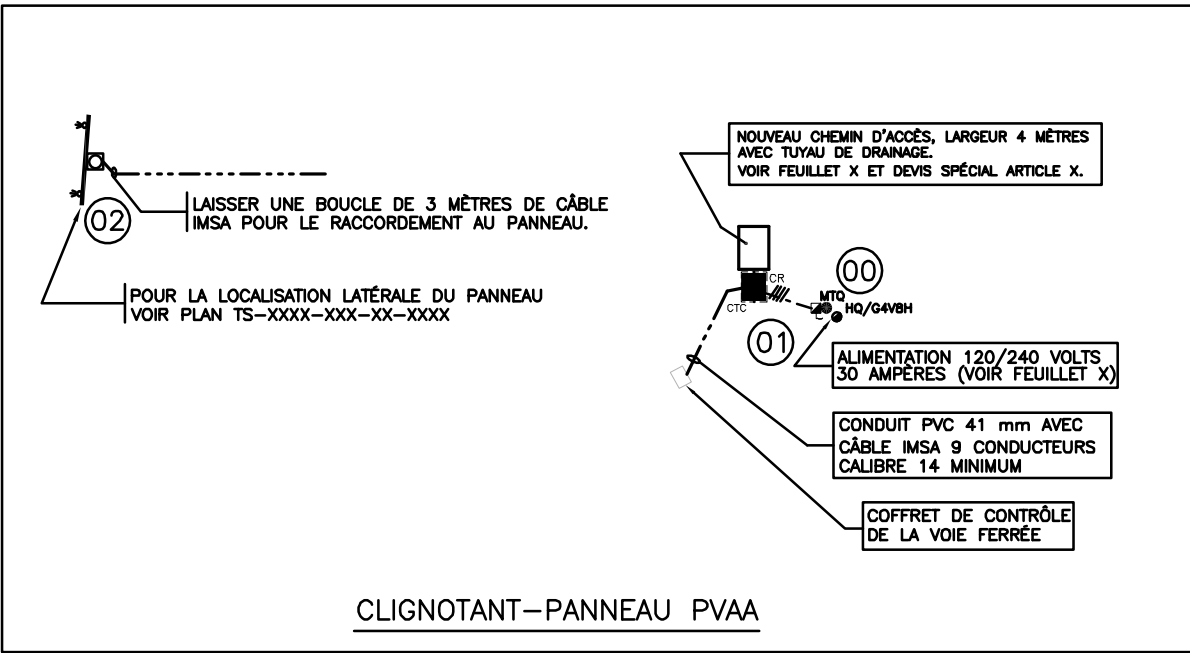


BLOCS DISPONIBLES



Échelle 1:???

QUANTITÉ DES CONDUITS, CONDUCTEURS ET CÂBLES ÉLECTRIQUES EXIGÉS

LOCALISATION ⁴		DIAMÈTRE CONDUIT PVC	CÂBLE DE CONTRÔLE	CÂBLE DE COMMUNICATION	CÂBLE ÉLECTRIQUE		
					ALIMENTATION	CONTINUITÉ DES MASSES	
DE	À		IMSA 19–1, 3 N° 16		RWU90 2 N° 8	NU ⁵ CALIBRE 6	VERT RWU90 CALIBRE 6
00	01	50 mm	1				1

⁴ LA LOCALISATION DOIT ÊTRE INDIQUÉE COMME SUIT : « ENTRE LE SITE –XX ET LE SITE –XX », L'IDENTIFICATION DES DIFFÉRENTS SITES DOIT ÊTRE FAITE CONFORMÉMENT AU MANUEL DE CONCEPTION DES SYSTÈMES ÉLECTROTECHNIQUES.
⁵ ENFOUI DIRECTEMENT DANS LE SOL.

TABLEAU DESCRIPTIF DES ÉQUIPEMENTS ÉLECTROTECHNIQUES

SITES¹	COORDONNÉE³ X	COORDONNÉE³ Y	COFFRET	TÊTE DE FEUX				AUTRE ÉQUIPEMENT			REMARQUE
			MODÈLE	COULEUR ROUGE (R) JAUNE (J)	PUISSANCE² (W)	NOMBRE	FIXATION	MODÈLE	NOMBRE	FIXATION	
							C-SUR PANNEAU				
00	XXXX.XXX	YYYY.YYY	CB1 CCS								
01	XXXX.XXX	YYYY.YYY		J	17	2					

¹ L'IDENTIFICATION DES DIFFÉRENTS SITES DOIT ÊTRE FAITE CONFORMÉMENT AU MANUEL DE CONCEPTION DES SYSTÈMES ÉLECTROTECHNIQUES.
² VOIR PUISSANCE À DÉCLARER À HQ DANS LE MANUEL DE CONCEPTION DES SYSTÈMES ÉLECTROTECHNIQUES DU MINISTÈRE.
³ LES COORDONNÉES X ET Y SONT EN MTQ LAMBERT NAD 83, MTM OU EN GÉOGRAPHIQUES LONGITUDE ET LATITUDE WGS84.

PRÉCAUTIONS PRÉLIMINAIRES

- LES SERVICES SOUTERRAINS EXISTANTS LORSQUE INDIQUÉS AUX PLANS SONT À TITRE INFORMATIF SEULEMENT. L'ENTREPRENEUR NE DOIT PRENDRE AUCUNE MESURE SUR LES PLANS POUR LA LOCALISATION EXACTE DES SERVICES EXISTANTS.
- AVANT D'EXÉCUTER TOUS LES TRAVAUX D'EXCAVATION, L'ENTREPRENEUR DOIT PRENDRE TOUTES LES PRÉCAUTIONS NÉCESSAIRES AFIN DE NE PAS ENDOMMAGER LES CONDUITS ET LES CÂBLES D'ÉLECTRICITÉ, DE TÉLÉCOMMUNICATION, DE CÂBLODISTRIBUTION, DE FIBRES OPTIQUES, DE FEUX DE CIRCULATION, DE SITES DE COMPTAGE, LES CANALISATIONS EXISTANTES (AQUEDUC, ÉGOUT, GAZ) AINSI QUE TOUS LES OUVRAGES S'Y RATTACHANT.
- L'ENTREPRENEUR DOIT FAIRE UNE DEMANDE DE REPÉRAGE OFFICIELLE À INFO–EXCAVATION POUR LES SERVICES SOUTERRAINS EXISTANTS GÉRÉS PAR CETTE DERNIÈRE ET À LA MUNICIPALITÉ CONCERNÉE POUR LES SERVICES SOUTERRAINS ET LES CONDUITES SOUTERRAINES LUI APPARTENANT.
- L'ENTREPRENEUR A L'ENTIÈRE RESPONSABILITÉ DU REPÉRAGE DE TOUS LES SERVICES EXISTANTS. AUCUN REPÉRAGE NE SERA FAIT PAR LE MINISTÈRE.
- LES DOMMAGES CAUSÉS AUX SERVICES LORS DES TRAVAUX DOIVENT ÊTRE IMMÉDIATEMENT SIGNALÉS À L'ORGANISME CONCERNÉ. L'ENTREPRENEUR EST RESPONSABLE DES COÛTS DE RÉPARATION ET DE TOUT AUTRE COÛT ENGENDRÉ PAR LES DOMMAGES.

CE PLAN NE DOIT PAS ÊTRE
UTILISÉ À DES FINS DE
CONSTRUCTION

NOTES GÉNÉRALES :

- RÉFÉRENCE PLAN PT2D-050 AVRIL 2024
- DIRECTION GÉNÉRALE DES STRUCTURES.
- LES COTES SONT EN MILLIMÈTRES.

PLAN TYPE - AVRIL 2024	PT2D-050
DIRECTION GÉNÉRALE DES STRUCTURES	
AAAA-MM-JJ	PRENOM NOM (010-XXXXXXX)
AAAA-MM-JJ	Statut
Mandataire	
DIRECTION GÉNÉRALE DES STRUCTURES DIRECTION DE L'ÉLECTROTECHNIQUE ET DES STRUCTURES DE SIGNALISATION	
Soeau Ce document technologique n'est pas signé et scellé au sens de la Loi sur les ingénieurs et ne peut être utilisé à des fins de travaux visés à l'article 2 de la Loi sur les ingénieurs. Ce document est disponible strictement pour commentaires, pour information ou pour coordination. Aucune garantie n'est donnée sur l'intégrité des informations contenues et sur les modifications apportées au document qui auraient pu être faites ou à venir. La diffusion de ce document technologique est interdite si la présente note limitative n'est pas inscrite. PRENOM NOM, ing.	
Vérificateur	----- PRENOM NOM, ing.
Équipe technique	PRENOM NOM, tech.
Transports Québec	
Titre	
IMPLANTATION ET TABLEAUX DESCRIPTIFS	
Numéro de plan EL-2024-N-DDDDDD	2
Identification de regroupement	